



LE CONSEIL D'ÉTAT

DE LA RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

vu la loi sur l'intégration des étrangers du 26 août 1996, modifiée le 1^{er} avril 2013 ;

vu le règlement d'exécution de la loi sur l'intégration et la cohésion multiculturelle, modifié le 18 septembre 2013 ;

sur la proposition de la conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale,

arrête :

Article premier Sont nommé-e-s, pour la période administrative courant jusqu'au 31 décembre 2029, membres de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) :

LANTHEMANN Marlène	2012 Auvernier, présidente ;
LEMBWADIO-KANYAMA Brigitte	2525 Le Landeron, vice-présidente ;
AELLEN Greg	2013 Colombier, représentant la fédération neuchâteloise des entrepreneurs, suppléante Blertha ALUSHAJ ;
ARBONA Anouk	2053 Cernier, conseillère communale et représentant l'Association des communes neuchâteloises, suppléante Solange PLATZ-ERARD;
ASSUMANI Hassan	2022 Bevaix, conseiller communal et représentant l'Association des communes neuchâteloises, suppléante Solange PLATZ-ERARD;
BREGNARD Théo	2300 La Chaux-de-Fonds, conseiller communal et représentant l'Association des communes neuchâteloises, suppléante Solange PLATZ-ERARD;

COURCIER DELAFONTAINE Julie	2000 Neuchâtel, conseillère communale et représentant l'Association des communes neuchâteloises, suppléante Solange PLATZ-ERARD;
COGNARD Ruth	2000 Neuchâtel, représentant les organisations patronales, suppléant Mike PESSOTTO ;
DURSUN Derya	2300 La Chaux-de-Fonds, représentant le Syndicat des services publics, suppléante Sabrina RINALDO ;
FANKHAUSER Sarah	2300 La Chaux-de-Fonds, représentant le Syndicat Syna ;
GIMENO SARCIADA Pilar	2000 Neuchâtel, cheffe du service des migrations ;
GIOVANNONI Sébastien	2000 Neuchâtel, représentant Caritas, suppléante Laurence VALLAT ;
MERZAGHI Federica	2000 Neuchâtel, représentant l'Association RECIF, suppléante Sara LOSA MAIA ;
STALDER Lisa Katarina	2000 Neuchâtel, représentant le Forum suisse pour l'étude des migrations ;
TACHELLA Carine	2000 Neuchâtel, représentant le Centre social protestant, suppléante Milena BOULIANNE-LAVOYER.

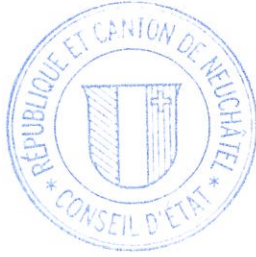
Représentant-e-s des collectivités migrantes :

BELO Maria	2300 La Chaux-de-Fonds ;
DE GREGORIO Gianfranco	2000 Neuchâtel ;
FARALLI Zully	2000 Neuchâtel ;
HOMSI Hekmat	2068 Hauterive ;
NDJODJE Yvan	2000 Neuchâtel ;
SEBHATU Luul	2074 Marin-Epagnier;
STAICU Nicolae	2000 Neuchâtel ;
TOFILOVSKA Ljilja	2000 Neuchâtel ;
VALENZUELA FONJALLAZ C. Hilda	2000 Neuchâtel ;
YANAPRASART Patchareerat	2074 Marin-Epagnier.

Suppléant-e-s des collectivités migrantes :

BAJRAMI Belul	2074 Marin-Epagnier ;
FIRESCU Ionel-Bogdan	2000 Neuchâtel;
TIULETE Alina Georgiana	2053 Cernier.

Neuchâtel, le 1^{er} avril 2026.



Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
C. GRAF

A blue ink signature in cursive script, corresponding to the name C. Graf.

La chancelière,
S. DESPLAND

A blue ink signature in cursive script, corresponding to the name S. Despland.